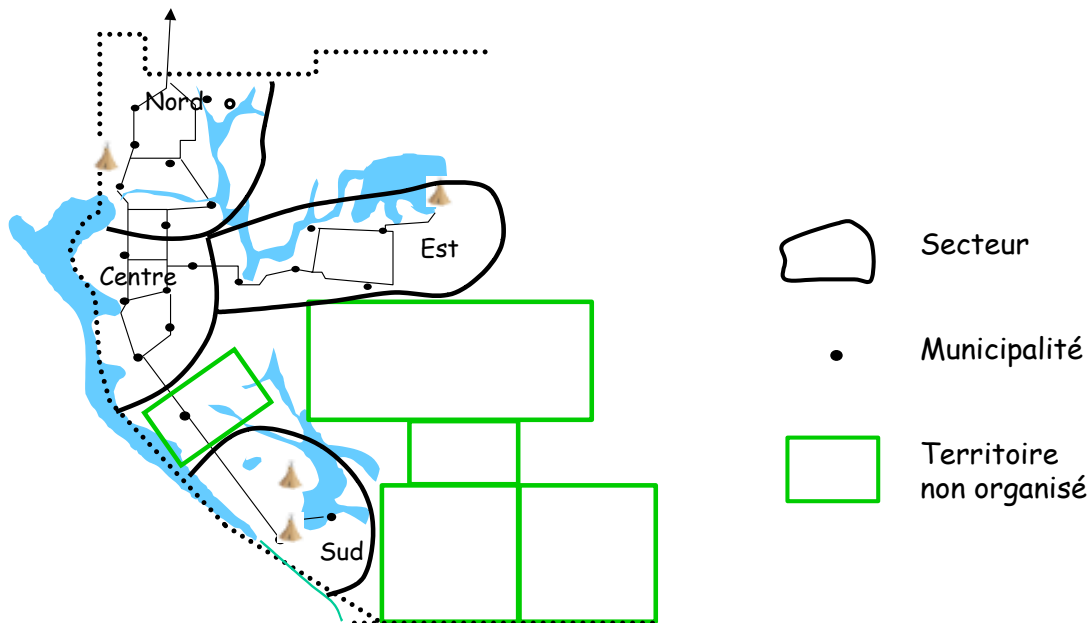


# POLITIQUE

## Découpage territorial



La Municipalité Régionale de Comté (MRC) du Témiscamingue s'étend sur 20 000 km<sup>2</sup>. C'est la MRC la plus au Sud de la région d'Abitibi-Témiscamingue, comprenant 5 MRC (Abitibi Ouest, Abitibi, Vallée-de-l'Or et la municipalité de Rouyn-Noranda, faisant office de MRC depuis le regroupement avec les municipalités rurales voisines).

Située à l'ouest de la province du Québec, la région d'Abitibi Témiscamingue a sa frontière avec l'Ontario, province fédérale du Canada (anglophone). Elle voisine avec la région du Nord du Québec, vaste espace peu peuplé.

Les Algonquins sont des Premières nations dont le vaste territoire s'étendait depuis les rives du fleuve Saint-Laurent jusqu'au pied des Rocheuses. Depuis le XXe siècle, ils sont concentrés dans des réserves, dont 4 sont situées dans la MRC.

La MRC de Témiscamingue est découpée en 4 secteurs : Nord, Centre (autour de Ville-Marie), Est et Sud. Il y a une seule Commission Scolaire pour les 4 secteurs, alors qu'il y a deux Centres de santé et des services sociaux (1 pour les secteurs Centre, Est et Nord puis un autre pour le secteur Sud).

Elle est constituée de 20 municipalités entre 170 et 2700 habitants, réparties principalement à proximité du lac Témiscamingue, le territoire non organisé de Laniel fait la jonction entre les secteurs Centre et Sud. Sur un vaste espace situé au Sud-Est de la MRC s'étend un territoire non organisé composé de 4 Zones d'exploitation contrôlée (ZEC).

La MRC du Témiscamingue est rattachée à l'une des deux circonscriptions électorales fédérales (Canada) et l'une des 3 circonscriptions électorales provinciales (Québec) de la région de l'Abitibi Témiscamingue. Le découpage des circonscriptions électorales est basé sur un effectif de population homogène.